

BOULOGNE
BILLANÇOURT

Visites inaugurales

Rentrée 2006

Samedi 16 septembre 2006

- **LE CLUB SENIORS ROSE-BESNARD**
- **LA MAISON MEDICALE DE GARDE**
- **L'ENSEMBLE SEVRES-GALLIENI**
- **LE GROUPE SCOLAIRE THIERS**

Contact presse
Alexia Dana
01 55 18 40 66
alexia.dana@mairie-boulogne-billancourt.fr



LE CLUB SENIORS ROSE-BESNARD
Lieu de vie et de rencontre

87 bis, avenue Jean-Baptiste Clément

Le club rénové a rouvert ses portes en juin 2006

Premier club senior de la ville créé en 1973 par Rose Besnard, maire adjoint en charge du troisième âge sous le mandat de Georges Gorse. À l'époque, il s'adressait à un public différent et ne proposait que les repas, des voyages et quelques ateliers comme le tricot ou les jeux de société. Aujourd'hui, les activités sont mieux adaptées aux seniors de la génération actuelle. Le club est ouvert à tous les seniors, Boulonnais ou non, du lundi au vendredi de 12h à 17h30. Une ouverture éventuelle le matin est en cours d'étude pour la pratique de certains ateliers, comme cela se fait déjà au club Auguste-Perret. L'inscription est gratuite et se fait sur place. Néanmoins, la participation à certaines activités est payante.

Les travaux de réaménagement du club seniors ont été réalisés entre janvier et mai 2006

Objectif : l'accessibilité du rez-de-chaussée aux personnes handicapées : aménagement de sanitaires adaptés, réunification des locaux par la création d'un escalier intérieur, adaptation aux normes de sécurité incendie.

- Réaménagement complet du rez-de-chaussée : création d'un espace accueil avec aménagement d'un bar et d'un nouveau bureau pour le responsable du club. Réaménagement de l'espace dédié à la restauration, création de sanitaires handicapés.
- Création d'un escalier intérieur entre le rez-de-chaussée et le 1er étage (avec reprise des fondations).
- Réaménagement des espaces au premier étage : agrandissement de la salle d'arts plastiques, création d'un espace cyber, réaménagement de la salle de bridge.

Surface aménagée (y compris le sous-sol) : 350.47 m²

Coût de l'opération : 170 000 € HT

Opération menée par la direction des bâtiments.

Les activités du club seniors rénové

Le nouveau projet d'établissement du club seniors Rose-Besnard depuis sa réouverture tend à transformer ce "club traditionnel" où les seniors de plus de 75 ans représentent 63.13% des adhérents, en club ouvert vers la culture et les arts plastiques où le "jeune senior" peut se sentir le bienvenu.

Cyber seniors : ouverture le 4 septembre 2006, en partenariat avec le Pôle multimédia. Ouvert tous les jours de 14 h à 17 h. Découverte de l'ordinateur, initiation à Internet et aux jeux en ligne, courriel, initiation Blog, Excel.

Ateliers peinture.

Mini-conférences, rencontres et échanges, ateliers et stages créatifs :

Du mardi au jeudi de 14h à 17h, animés par des professionnels (prestataire extérieur le plus souvent).

Salle de bridge: réservée aux joueurs de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Jeux de société : tarot, belote, scrabble...

La presse quotidienne est mise à disposition des adhérents.

Responsable : Thomas Gaudy

Nombre d'agents : deux agents d'entretien et d'accueil. Recrutement en cours d'un agent d'animation

Nombre d'adhérents : 507

Boulogne-Billancourt et les seniors

La ville de Boulogne-Billancourt gère cinq clubs seniors.

Quatre d'entre eux proposent du lundi au vendredi des repas le midi et des activités de loisirs jusqu'à 17h30. L'inscription est gratuite. Un programme des activités est édité tous les deux mois. Des activités sportives sont proposées, elles sont payantes et encadrées par un éducateur sportif diplômé.

Quartier les Menus - Jean-Baptiste Clément

► **Club Rose-Besnard**

(rez-de-chaussée et 1er étage)

87 bis, avenue J.B. Clément

Tél. : 01 46 04 68 60

Quartier Silly - Gallieni

► **Club Carnot**

57, rue Carnot

Tél. : 01 48 25 43 60

Quartier Renault-Billancourt

► **Club Pont-de-Sèvres**

87, allée du Forum

Tél. : 01 46 21 19 29

Quartier du Point-du-jour

► **Club Jean-Jaurès**

263, boulevard Jean-Jaurès

Tél. : 01 46 08 28 68

Quartier Jean-Jaurès - Reine

► **Club Auguste-Perret**

15, rue Auguste Perret

tél. : 01 55 18 47 62 ou 01 55 18 47 06 (service seniors)

La coordination gérontologie

La mission du Centre local d'information et de coordination gérontologie (CLIC), créé en mars 2006, est d'informer les personnes âgées et leurs familles sur les structures d'aides et de prise en charge existant sur la ville de Boulogne-Billancourt. Il a coordonné le plan canicule avec succès.

83-87, rue de Paris. Tél. : 01 55 18 47 82.



LA MAISON MEDICALE DE GARDE

227, boulevard Jean Jaurès.

Dispositif de santé publique institué pour assurer la permanence des soins ambulatoires courants ne nécessitant pas la présence d'un plateau technique de type hospitalier.

Ouverture le 20 avril 2006

Ouverte en avril 2006, la Maison médicale de garde a pour objectif d'assurer une permanence des soins d'urgence, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux et d'éviter que le service des urgences de l'hôpital Ambroise-Paré ne soit saturé par des demandes de prise en charge de patients qui peuvent être assurées en dehors de l'hôpital.

Créée grâce à un partenariat avec l'Association des médecins de Boulogne-Billancourt (AMBB) et la Croix-Rouge française, à l'initiative des travaux de la commission extra municipale santé que préside le professeur Bader, la Maison médicale de garde assure les soins ambulatoires courants, c'est-à-dire tous ceux qui ne nécessitent pas la présence d'un plateau technique de type hospitalier. L'accueil est assuré par les médecins généralistes libéraux dans les locaux du centre de soins de la Croix-Rouge française, situé 227, boulevard Jean-Jaurès. Les frais d'investissement et de fonctionnement de la première année d'exercice sont pris en charge par la ville.

Les urgences, envoyées par le centre régulateur 15 (attention, les malades ne peuvent pas venir directement), sont accueillies du lundi au samedi de 20h à minuit et le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit.

Partenariat entre :

L'Amicale des Médecins de Boulogne-Billancourt (AMBB)

Président : Fabien Teboul

La Croix-Rouge Française

Présidente du Conseil de Surveillance de Centre de Santé Polyvalent de Boulogne-Billancourt :

Isabelle Clémenceau,

Directeur du centre : Louis Deymier.

La Ville de Boulogne Billancourt

Direction de la Famille et de la Santé

Fonctionnement

La Croix-Rouge met à disposition à titre gratuit ses locaux, en dehors des heures de fonctionnement du Centre de santé polyvalent qui y est installé. L'AMBB assure, par la mise en place de tours de garde médicale, l'accueil des patients (le samedi après-midi pourrait être intégré par la suite dans les périodes de permanence de soins en fonction des évolutions réglementaires.) Participent au dispositif de la permanence : des médecins libéraux, des médecins salariés d'autres structures, du personnel salarié de la Croix-Rouge.

La ville de Boulogne-Billancourt apporte son soutien financier à cette opération, en prenant à sa charge le coût des travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux mis à disposition par la Croix-Rouge et en assurant, à titre transitoire et dans l'attente de financements pérennes, le fonctionnement de la structure.

Crédits d'investissement : 50 000 euros
Crédits de fonctionnement : 80 000 euros

Création d'un comité de suivi

Un comité de suivi créé entre les différents partenaires est chargé d'évaluer le dispositif de permanence des soins mis en place, sa réponse aux besoins, ses adaptations en fonction des évolutions réglementaires et leurs conséquences financières.

Ce comité de suivi comprend : un représentant de l'AMBB, un représentant de la CRF, un représentant de la ville, désigné par le Maire, le directeur de l'hôpital Ambroise Paré ou son représentant, le médecin libéral, responsable de l'organisation des permanences de la maison médicale, et le médecin régulateur du centre 15 ou son représentant.

D'autres partenaires pourront être associés à ce comité de suivi, en particulier le conseil général des Hauts-de-Seine et tout partenaire apportant une contribution financière au fonctionnement de la maison médicale.

Statistiques (entre le 22 avril et le 31 août 2006)

13 médecins ont participé au moins une fois au tour de garde.

289 consultations ont été effectuées ; en juillet et août, l'activité a nettement ralenti, mais est de nouveau à la hausse depuis le début de septembre.

D'avril à juin, l'activité est restée centrée sur les week-ends et les jours fériés.

Les heures de fréquentation principales se situent en matinée, en deuxième partie de l'après-midi et en soirée de 21h à 21h30.

Les personnes qui viennent consulter sont majoritairement des Boulonnais (61.2%) ou des habitants des Hauts-de-Seine (34.9%).



ENSEMBLE SEVRES-GALLIENI

Gros plan sur le chantier Sèvres-Gallieni

Commencé en mars 2004, le chantier Sèvres-Gallieni devrait s'achever fin octobre.

Réalisé sur **3 400 m²**, ce **complexe immobilier** comporte d'ores et déjà une **cuisine centrale**, permettant de préparer 2 000 repas par jour (800 à consommer sur place, 1 200 distribués en liaison froide dans d'autres groupes scolaires), **un self** de 400 places pour les demi-pensionnaires de l'école primaire Jean-Baptiste-Clément, une **salle de restauration** pour les élèves des maternelles Jean-Baptiste-Clément et Gallieni. À cela s'ajoutent **43 logements sociaux** qui ont été livrés en décembre 2005 et une **crèche multi-accueil**. La finition et l'inauguration des **deux bibliothèques associatives** marqueront la fin de ce programme. *En complément de cette opération, les trois cours d'école du groupe scolaire Jean-Baptiste Clément ont été réaménagées.*

Unité centrale de production pour 3000 repas/jour

- Actuellement 800 consommés sur place pour trois écoles, 1 200 exportés.
- Surface construite SHON : 2.196 m²
- Coût travaux – 2 lots : 6.2 M €
- Coût Maîtrise d'œuvre : 610.000 €
- Coût d'opération : 7.540 M €

Opération Logements/ OPHLM – 43 logements (41 PLUS – 2 PLAI)

- Surface construite SHON : 3 545 m²
 - Subvention de la ville : 1.959 780 €
 - Coût travaux entreprise générale : 6.4 M €
 - Coût Maîtrise d'œuvre : 520.000 €
 - Coût d'opération : 12,3 M €
- incluant volumes crèche et bibliothèque

Crèche Le Manège Enchanté

- Surface construite SHON : 950 m²
- Achat en VEFA* : 2.254 M €
- Dépollution des Sols : 243.000 €
- Coût des travaux en lots séparés (4) : 1.7 M €
- Coût Maîtrise d'œuvre : 204.000 €

Bibliothèques associatives

"Bibliothèque Sonore" et "bibliothèque pour Tous"

- Surface construite SHON : 250 m²
- Achat en VEFA : 506 000 €
- Dépollution des Sols : 47 000 €
- Coût des travaux en lots séparés (4) : 430 000 €
- Coût Maîtrise d'œuvre : 40 000 €

Logement crèche (110 m²)

- Achat en VEFA : 345 254 €

Parkings (12 places)

- Achat en VEFA : 360 900 €

VEFA : vente en état futur d'achèvement.



CRECHE LE MANEGE ENCHANTE

Une nouvelle crèche de 60 berceaux

40, rue de Sèvres

Ouverture le 28 août 2006

Après la Cité de l'enfance et son Ballon rouge, voici venu Le Manège enchanté. Un jeu de mots qui rappelle le voisinage équin du stade Le Gallo.

Implantée au cœur de l'entité immobilière située à l'angle des rues de Sèvres et Gallieni, cette nouvelle structure multi-accueil vient compléter l'offre municipale pour les moins de quatre ans. Au sein de cet ensemble flambant neuf, la ville a progressivement construit et déjà mis en service un restaurant scolaire et des logements sociaux. Aujourd'hui, l'une des infrastructures les plus attendues par les jeunes parents bouloonnais ouvre ses portes : une crèche collective, dotée de 60 places. Pour cette crèche ultramoderne, les règles de vie sont les mêmes que dans n'importe quel autre établissement municipal du même genre. Les tarifs sont identiques à ceux des crèches municipales puisque les barèmes appliqués suivent les quotients familiaux de la Caisse d'allocations familiales. De même, les familles sont choisies par une commission municipale d'attribution. Seule différence, la crèche est gérée par une délégation de service public confiée à l'association ABC Puériculture.

Montant de la subvention versée à l'association pour contraintes de service public : 533 198 €

Montant de la redevance due par le délégataire : 142 905 €

(valeurs 2007)

Architectes aménageurs : F.Risterucci et L.Caradec

Directrice de l'établissement : Ruth Fitussi. Adjointe : Caroline Noël

Nombre d'agents : 23 personnes.

Capacité d'accueil : 60 enfants de 3 mois à 4 ans.

(les enfants sont répartis dans 4 sections mélangeant accueil à temps plein et multi-accueil)

Horaires d'ouverture : 8h-19h.

Nature des travaux

Surface totale de la crèche : **965 m²** utiles répartis sur deux niveaux, deux espaces extérieurs indépendants totalisant 274m² de surfaces utilisables + un espace vert. La répartition des surfaces est faite en fonction des différents groupes d'enfants accueillis au sein de l'établissement : les non-marcheurs (0 à 13 mois), les marcheurs (13/15 mois à 3 ans).

L'établissement, accessible directement depuis la rue, a été réalisé en fonction des dernières normes d'hygiène, de sécurité et de confort applicables aux programmes liés à la petite enfance. Il est totalement adapté aux personnes à mobilité réduite. Les abords récemment réaménagés intègrent des places de dépose-minute pour les parents.

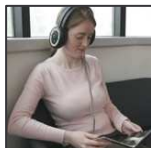
Les espaces ont été conçus le plus ouverts possible, dans un souci de polyvalence, avec des apports de lumière importants mais contrôlés (stores et vitrages isothermes).

Les espaces extérieurs ont reçu des revêtements adaptés à une utilisation petite enfance. Des jeux fixes adaptés aux catégories d'âge complètent l'ensemble.

Petite enfance à Boulogne-Billancourt en chiffres

- Nombre de crèches : 17 dont 3 crèches familiales et 1 jardin d'enfants.
- Nombre de places en crèche : 1 190.
- Nombre de places disponibles chaque année : entre 380 et 530.
- Nombre de demandes chaque année en moyenne : 1 200.
- Nombre de places supplémentaires prévues en 2006-2007 : 82.
- Coût moyen de construction d'une crèche de 60 berceaux : entre 4 et 6 millions d'euros.
- Nombre d'agents pour une crèche de 60 berceaux : 23.
- Nombre de jardins d'éveil : 8 dont 3 associatifs et 2 privés (840 enfants accueillis).

Le taux d'accueil d'enfants en crèche est parmi les meilleurs de France – 52% en 2005 contre 9% dans le reste du pays. D'autres types de structure privées ou associatives accueillent aussi les enfants de moins de 3 ans. Par ailleurs, la ville verse une allocation municipale de garde aux familles bouloonnaises n'ayant pas obtenu de place en crèche afin de participer à la reconnaissance du travail éducatif accompli par les parents qui choisissent de garder leur enfant.



LES BIBLIOTHEQUES ASSOCIATIVES

206, rue de Sèvres

Ouverture des établissements le 2 octobre 2006

"Culture et Bibliothèque pour Tous" - responsable de l'association Madame Berthe

"Bibliothèque Sonore" - responsable de l'association Monsieur Chezeaud

Ces équipements s'inscrivent comme la crèche dans l'opération immobilière Sèvres-Gallieni réalisée par l'OPHLM de Boulogne-Billancourt. Ils sont situés au rez-de-chaussée pour faciliter l'accès en particulier pour les personnes à mobilité réduite et les malvoyants, sur 250 m² (bibliothèque pour Tous : 210 m², bibliothèque sonore : 40 m²).

La Bibliothèque pour Tous est prévue pour un accueil tout public (scolaires compris) avec deux espaces, un pour adultes, un pour accueillir les enfants des écoles. 10.000 à 12.000 volumes et revues pourront être mis à disposition.

La Bibliothèque Sonore pourra stocker 50.000 cassettes et 7.000 CD. Le tout sera complété par un poste informatique dédié aux enregistrements.

De part sa spécificité, cette bibliothèque reste destinée en priorité aux membres de l'association.

Programme de l'opération :

Il comportait la réalisation et l'aménagement d'un volume acheté en VEFA à l'OPHLM de Boulogne-Billancourt dans le cadre de l'opération Sèvres-Gallieni.



LE GROUPE SCOLAIRE THIERS
Rentrée 2006 : une école entièrement rénovée

Ecole élémentaire 85-87, rue Thiers. Ecole maternelle 12, rue du Dôme.

Après trois ans de travaux en site occupé, le groupe Thiers rénové fait sa rentrée.

Le groupe scolaire Thiers en 2006 c'est :

- une école maternelle de 8 classes, une école élémentaire de 17 classes, dont une classe d'initiation (accueil d'enfants non-francophones) et une classe d'adaptation (mise à niveau d'enfants en difficulté),
- un service de restauration autonome,
- un centre aéré, le mercredi,
- une halle sportive.

Des travaux de trois ans conciliant le chantier et le fonctionnement de l'école.

Particularité de ce chantier : les élèves des deux écoles ont pu travailler normalement pendant la rénovation de l'école dans des locaux existants ou rénovés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La ville a entrepris la rénovation du groupe scolaire Thiers en cinq phases, échelonnées entre **janvier 2004 et fin août 2006**. Cette rénovation, rendue nécessaire par le vieillissement général des bâtiments et l'évolution des effectifs scolaires, a été l'occasion d'effectuer une modernisation fonctionnelle des locaux et d'en permettre l'accès aux handicapés.

Le programme de rénovation :

- **augmenter la capacité d'accueil du groupe scolaire** afin de permettre d'absorber l'augmentation des effectifs projetés sur plusieurs années : l'école élémentaire est passée d'une capacité d'accueil de 16 à 20 classes, et l'école maternelle d'une capacité de 8 à 10.
- **améliorer le fonctionnement, l'accessibilité de l'ensemble des locaux**, ainsi que l'hygiène et la sécurité.

Ainsi, une véritable entrée pour l'école élémentaire, un secteur administratif, et un accès au gymnase par l'intérieur de l'îlot ont été créés et les espaces extérieurs de l'école élémentaire ont été réorganisés notamment grâce à la suppression de l'escalier formant une excroissance dans la cour. L'espace restauration a été mis aux normes actuelles et les salles à manger agrandies pour la maternelle et pour l'élémentaire.

Afin de s'adapter aux pédagogies modernes, de nouvelles salles ont été créées :

- pour l'élémentaire : un atelier informatique, une salle audiovisuelle, une bibliothèque et une salle de sciences.
- pour la maternelle : une salle polyvalente (coin informatique, audiovisuel, et bibliothèque) et une salle de motricité.

Architecte de l'opération : Sylvie Domela

Montant de l'opération : 10 655 000 euros